

A2FI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 244 Route de Corgenon
01960 SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC
Société en cours de constitution

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le Président nommé aux termes des statuts constitutifs de la SAS A2FI :

- **Monsieur Alexis MOISSENET,**
Demeurant à 01960 SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC, 244 Route de Corgenon,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un Directeur Général ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Est également présent Monsieur Armand BOZONNET.

PREMIERE DECISION

Le Président décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée indéterminée, qui ne pourra toutefois pas excéder celle de son mandat de Président :

- **Monsieur Armand, Pierre BOZONNET,**
Demeurant à 01000 BOURG-EN-BRESSE, 10 Rue des Baudières,

Né à BOURG-EN-BRESSE (Ain),
Le 03 février 1992,

De nationalité française,

à compter de la signature des statuts le désignant premier Président de la société.

Conformément aux dispositions des statuts, le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société et sera soumis aux mêmes limitations de pouvoirs, telles que figurant dans les statuts constitutifs.

Conformément aux statuts, il aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Armand BOZONNET, ainsi nommé, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction, susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

Le Président indique que la rémunération du Directeur Général fera l'objet d'une délibération ultérieure de l'assemblée générale des associés.

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Les signataires sont expressément convenues de signer électroniquement le présent acte conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme e-Actes sous signature privée du Conseil National des Barreaux qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques du présent acte dans les conditions prévues par les lois applicables.

Les signataires s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour que la signature électronique du présent acte soit effectuée, le cas échéant, par son représentant dûment autorisé aux fins des présentes.

Chacun des signataires reconnaît et accepte que la signature du présent acte via le processus électronique susmentionné sera effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des lois applicables et, en conséquence, reconnaît la fiabilité dudit processus de signature électronique comme moyen de preuve de son intention de conclure le présent acte à cet égard.

Un certificat numérique répondant tant aux exigences des articles 1366 et 1367 du Code civil qu'à celles du règlement européen 910/2014 dit « eIDAS », certifiera que les signatures seront bien celles de chacune des parties intervenantes au présent acte sous signatures privées.

Le présent acte sous signatures privées et ses annexes peuvent être signés électroniquement et la date sera indiquée dans chacun des cadres réservés aux signataires.

Le présent acte sera établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367, et le procédé permettra à chaque signataire de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès. Ainsi l'exigence d'une pluralité d'originaux posée par l'article 1375 du Code civil sera réputée satisfaite.

Alexis MOISSENET

*(Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général de la SAS A2FI)*

Armand BOZONNET

Document signé : PV NOMINATION DG_A-128846-2009.pdf

Nombre de pages du document : 3 **Signatures :** 2

Réf: A-128846-2009

Emetteur :

Murielle POLLIEN

m.pollien@pgbavocats.com

Signé par	Signature
Armand Bozonnet	20-09-2024 16:06
Alexis Moissenet	 20-09-2024 16:54

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"